

— Christiane FAUCHER

LE COURRIER DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DU CANADA-UNI (1841-1867)

INTRODUCTION

Avant la rébellion de 1838, le pouvoir politique réside dans les mains du gouverneur général qui réside au château Saint-Louis, à Québec. Depuis 1787, un Conseil exécutif est formé pour l'aider dans sa tâche : «Il est composé du Lieutenant-gouverneur, du Juge en chef, de l'Intendant des sauvages, du Superintendant général des voies publiques et celui des chemins de fer, du Directeur des postes, du Receveur général, de l'Arpenteur général, du Secrétaire de la province et du Greffier du bureau du gouverneur». Il reste très peu de courrier officiel de cette époque.

À partir de l'Acte d'Union de 1841 et du gouvernement responsable (1848), on vit apparaître les premiers tampons d'identification du courrier gouvernemental. Lorsque les Postes tombèrent sous la juridiction canadienne et que les ministères acquirent la franchise postale (1855), les marques postales de ces derniers commencèrent à se multiplier.

AVANT 1841

Avant 1841, les lettres officielles connues sont assez rares. Les quelques-unes que nous possédons montrent l'un des éléments suivants : habituellement une signature ou les initiales d'une personne responsable, et parfois le nom du bureau expéditeur à gauche dans le bas du pli.

Le premier pli (illustration #01) date de 1832 et origine du château Saint-Louis, résidence du gouverneur général. On note en bas à gauche les initiales «H.C.» qui indiquent que c'est une missive qui a été envoyée par H. Craig, le secrétaire du gouverneur général, Lord Aylmer. Il s'agit d'un pli au tarif ordinaire de 11 pence et adressé à Stanstead.

Le deuxième pli (illustration #02), provenant de Montréal et à destination de Québec, montre le tarif

ordinaire de 9 pence et il est daté du 7 novembre 1839. Il origine, selon les indications manuscrites qui se trouvent dans le coin inférieur gauche, de P. Young, Adjudant général adjoint de la Milice.

L'UNION DU HAUT ET DU BAS-CANADA ou LA PROVINCE DU CANADA -UNI (1841-1867)

De 1841 à 1867, le Parlement colonial émigra dans plusieurs villes : Kingston, Montréal, Québec, Toronto et finalement Ottawa. En 1848, le gouvernement devint responsable devant le Parlement. En 1851, les Postes passèrent sous responsabilité canadienne. La franchise postale fut accordée en 1855 par le Parlement à tous les ministères.

La politique habituelle que devaient suivre les officines gouvernementales était la suivante : l'envoyeur au début devait apposer l'un ou l'autre des éléments suivants (service d'origine, initiales de l'envoyeur, sceau du ministère et tampon «paid»); plus tard, des tampons imprimés joueront le même rôle.

L'objectif de cet article consiste à présenter le courrier de quelques ministères ou officines gouvernementales de la province du Canada-Uni (1841-1867) : Chancellerie, Conseil exécutif et Secrétariat provincial (a); Inspecteur général, Douanes et Finances (b); Receveur général (c); Justice (d); Travaux publics (e); Milice et Défense (f); Arpenteur général et Terres de la couronne (g); Bureau de l'éducation (h).

A) Chancellerie, Conseil exécutif et Secrétariat provincial

Trois organes gouvernementaux seront examinés dans cette section : la Chancellerie (1.1), le Conseil exécutif (1.2) et le Secrétariat provincial (1.3). Nous en examinerons des plis originant de chacune de ces

offices gouvernementales.

(1.1) Chancellerie

Le poste de greffier de la Couronne date du début du régime anglais et il correspond pratiquement à la fonction de secrétaire du Conseil exécutif. En 1791, Hugh Finlay était le greffier de la Couronne et, en même temps, l'assistant du maître de poste général, de Londres, et aussi le grand responsable du service postal pour le Canada.

La troisième illustration présente une missive envoyée par le greffier de la Couronne de l'époque, Félix Fortin, qui occupa cette fonction pendant une décennie (1842-1852). Ce sont les initiales manuscrites «FF» qui permettent d'identifier ce fonctionnaire.

Puisque le gouvernement siégeait à l'époque à Kingston, on voit le tampon «double cercle interrompu de type I» de cette ville en date du 25 mars 1844 et surtout le tampon PAID (illustration #03).

(1.2) Conseil exécutif

Le principal organe gouvernemental avant la création de la Confédération canadienne demeurait le Conseil exécutif qui deviendra en 1867 le Conseil privé. Cet organisme existe toujours comme ministère au niveau fédéral.

Avec le pli suivant (illustration #04a), nous avons un bel exemple d'une missive provenant du Conseil exécutif à destination de la ville de Toronto, durant l'année 1851. À l'endos de la missive, un sceau en rouge l'indique clairement : «EXECUTIVE COUNCIL» (illustration #04b). Sur le recto du pli, nous pouvons lire, dans le coin inférieur gauche, les abréviations manuscrites suivantes qui confirment la même origine : «Pd E(xecutive) C(ouncil) O(ffice)».

C'est William H. Lee, dont les initiales «Wm. H.» et le nom «Lee» apparaissent dans le coin inférieur gauche, qui a envoyé cette missive. Ce fonctionnaire a été le greffier du Conseil exécutif (1852-1867) avant d'occuper la même fonction pour le Conseil privé (1867-1872). Il s'agit de la même fonction, et c'est seulement l'organisme qui a changé de nom. À noter que c'était le fonctionnaire le plus important du gouvernement colonial ou fédéral.

(1.3) Secrétariats provinciaux

Il existe beaucoup plus de courrier provenant des Secrétariats provinciaux, car il en existait un pour chacune des parties du Canada-Uni: un pour le Bas-Canada et l'autre pour le Haut-Canada. Ils déménagèrent à Ottawa en 1866 et se fusionnèrent en 1867 lors de la création de la Confédération canadienne. Tout courrier provenant de ces Secrétariats provinciaux devait comporter les éléments suivants : signature ou initiales (premier), tampon du ministère (deuxième) et tampon PAID (troisième).

a) province du Bas-Canada

Étienne Parent occupa la fonction de Secrétaire provincial adjoint pour le Bas-Canada entre 1847 (Canada-Uni) et 1867 (Confédération canadienne). Nous présentons deux missives expédiées par ce Étienne Parent : en 1855 (illustration #05) et en 1866 (illustration #06).

Sur le premier pli datant du 2 mars 1855 (illustration #05), on voit évidemment toujours dans le coin inférieur gauche les indications appropriées. D'abord l'officine gouvernementale qui est le Secrétariat provincial : «P(rovincial). S(ecretary). O(ffice)». Ensuite les initiales de l'envoyeur : «E.(tienne) P(arent)». Finalement, le tampon «PAID» de Québec.

Sur le deuxième pli du 12 décembre 1866 (illustration #06), il s'agit d'un envoi en grand nombre qui diffère radicalement du précédent : il n'y a que deux inscriptions imprimées («FREE» en haut; «PROVINCIAL SECRETARY» en bas).

b) province du Haut-Canada

Edmund Allen Meredith occupa la même fonction qu'Étienne Parent pour la même durée de temps, mais ce fut toutefois pour la Province du Haut-Canada. Nous présentons deux missives de ce fonctionnaire ontarien : en 1847 (illustration #07) et en 1860 (illustration #08).

Sur la première missive datant du 9 août 1847 (illustration #07), le fonctionnaire ontarien n'a écrit que deux éléments dans le coin inférieur gauche de la missive : «payé» (en français) et ses initiales (E.A. M.). À noter la marque postale de type «tombale» de Montréal.

Sur la deuxième missive du 24 août 1860 (illustration #08), il y a beaucoup plus d'éléments

intéressants qui confirment ce que nous avons avancé précédemment. Au recto : outre le tampon circulaire en noir du Secrétariat provincial (coin inférieur gauche) et les initiales manuscrites de l'envoyer (EAM), il y a le tampon «FREE» (coin supérieur droit). Au verso, il y a le sceau du Secrétariat provincial du Canada.

B) Inspecteur général, Douanes et Finances

La deuxième officine gouvernementale que nous examinerons se rapporte essentiellement au Bureau de l'inspecteur général qui connut plusieurs modifications au fil des ans : d'abord la création du poste de «commissaire des douanes» en 1844 (première modification); puis la création du «ministère des Finances» avec la réforme du Bureau de l'inspecteur général en 1859 (deuxième modification); enfin la formation du «ministère des Douanes» lors de la création de la Confédération canadienne en 1867 (troisième modification).

Plusieurs tampons de franchise postale existent depuis sa gratification par le Parlement aux officines gouvernementales. Voilà pourquoi vers les années 1860 alors que le gouvernement siège à Québec, il y a divers tampons indiquant la franchise postale : ministère des Finances, bureau de l'Inspecteur général, commissariat des douanes, etc.

Cinq plis illustreront cette section : bureau de l'Inspecteur général tant de Kingston (illustration #09) que de Montréal (illustration #10) ou même de Québec (illustration #11); ministère des Finances (illustration #12); et commissariat des Douanes (illustration #13). Nous examinerons en particulier chacune de ces illustrations.

Le premier pli origine du bureau de l'Inspecteur général de Kingston et il date du 16 avril 1844 (illustration #09). Il y a une particularité sur cette missive : les inscriptions manuscrites, au lieu de se trouver habituellement dans le coin inférieur gauche, se retrouvent plutôt dans le coin supérieur gauche. Nous pouvons les lire ainsi : «PAID», «I(nspector) G(eneral) O(ffice)».

À partir de 1845, le Bureau de l'inspecteur général utilisa de petits tampons imprimés avec le contenu suivant : «PAID, I.G.O.». Le deuxième pli, datant du 26 mars 1846 et originant de Montréal, en présente

un bel exemple (illustration #10).

Le troisième pli est intéressant du fait qu'il présente un tampon circulaire, indiquant la franchise postale du Bureau de l'inspecteur général, à l'intérieur duquel l'expéditeur doit inscrire ses initiales. Cette missive, datant du mois de décembre 1863, présente cette marque circulaire apposée à l'encre noire (illustration #11).

Le quatrième pli, daté du 15 mars 1865 (illustration #12), provient du ministère des Finances et il présente plusieurs marques fort intéressantes : un tampon circulaire de franchise postale et les marques manuscrites habituelles «Free. IGO» au recto (illustration #12a), tandis que le verso offre le sceau «Audit Office» du bureau de l'auditeur (illustration #12b).

Le cinquième et dernier pli, qui n'offre qu'une portion d'enveloppe, a été expédié par le Commissariat des douanes en date du 6 mars 1862 (illustration #18). Au recto il y a les marques suivantes (illustration #18a) : un tampon ovale en rouge du Commissariat des douanes, la date d'expédition, le petit tampon imprimé (I.G.O. Customs Department.) et la signature de l'expéditeur (R.S.M. Bouchette); le sceau (Commissaires des douanes) au verso en indique la provenance (illustration #18b).

C) Receveur général

Ce n'est qu'en 1787 qu'apparaît le poste de «receveur général» au sein des officines gouvernementales. Dès janvier 1851, son bureau commanda un tampon «PAID/R.G.O./CANADA». Il s'agit du premier tampon de ministère utilisé sous l'administration britannique des Postes canadiennes. Cette marque presque carrée fut employée jusqu'en 1856 tant à Toronto qu'à Québec. Une autre marque est connue pour cette officine gouvernementale, une petite marque ovale «PAID/R.G.O./C.E.A.» utilisée à Québec, de 1853 à 1855. Les deux marques ne sont connues qu'en rouge. On retrouve après 1855, des tampons FREE avec identification de fonctionnaires. Par exemple T.D. Harrington, qui fut nommé Receveur général adjoint en 1858 et qui demeura en poste jusqu'en 1878, se fit faire un tampon personnel de franchise dès l'année 1858. On en retrouve de plusieurs couleurs (bleu, noir et vert). Cinq plis illustreront le Bureau du receveur général : Montréal en 1847 (illustration #13), enveloppe de 1852

(illustration #14), Québec en 1851 (illustration #15), Toronto de 1857-1858 (illustration #16) et Toronto en 1858 (illustration #17).

(1) sans tampon (1787-1851)

La première période de cette officine gouvernementale du «Receveur général» se caractérise évidemment par l'absence de tampon et seulement avec des inscriptions manuscrites. Le premier pli montré ici (illustration #13) l'indique clairement. Il n'y a que des inscriptions manuscrites : «Paid» et «Rec(eiver) Gen(eral) Off(ice)». L'envoyeur de la missive n'est pas indiqué.

(2) tampon carré (1851-1856)

Cette enveloppe de 1852 (illustration #14) porte, en rouge, la première marque connue de ce ministère qui a été apposée dans le coin inférieur gauche du recto de l'enveloppe (illustration #14a). Au verso de l'enveloppe, il y a le sceau rouge du «Receveur général du Canada» (illustration #14b).

(3) tampon ovale (1853-1855)

La troisième missive (illustration #15) présente, en rouge et d'une façon très pâle, le tampon ovale de franchise postale qui a été accordé au Bureau du receveur général du Canada. Nous y voyons les éléments suivants : «PAID» (première ligne), «R.G.O.» (deuxième ligne) et «?» (troisième ligne).

(4) tampon free (1855-1867)

Le quatrième pli (illustration #16) présente le tampon «FREE / C.E.A.» (illustration #16a) qui a été employé à Toronto entre 1857 et 1858. On ne connaît pas l'identité du fonctionnaire indiqué par les initiales «C.E.A.». Seul le sceau «RECEIVER GENERAL CANADA» à l'arrière permet d'établir sa provenance.

(5) tampon avec identification (1858-1878)

Le cinquième pli (illustration #17) montre un tampon personnel identifié appartenant au Bureau du receveur général du Canada. Il s'agit d'une frappe en italiques sur deux lignes : «FREE» (première ligne) et «T.D. HARRINGTON» (deuxième ligne). Ce tampon personnel a été apposé à l'encre noire.

D) Justice

Dans la province du Canada-Uni, il y a deux sortes de lois : le *Code civil* (pour le Bas-Canada) et le *Common Law* (pour le Haut-Canada). Il y aura par conséquent deux procureurs généraux ou General Attorney : un pour le Bas-Canada qui s'occupera de l'application du Code civil et un deuxième pour le Haut-Canada avec responsabilité de l'application du Common Law.

Une marque ovale existe pour le «Crown Law Department». Elle a été utilisée, en rouge ou en noir, pour le Bas-Canada dans les années 1857 à 1863. On note à l'encre les initiales «G.F.» (pour Georges Futvoyé), secrétaire du Procureur général pour le Bas-Canada. De 1858 à 1862, le titulaire de la fonction de Procureur général était Sir George-Étienne Cartier.

L'illustration #19 présente une marque «Crown Law Department Canada» en noir sur un pli envoyé de Toronto à Détroit en 1857 par Georges Futvoyé.

E) Travaux publics

Un commissaire a dirigé le Bureau des travaux publics de sa création jusqu'à la formation de la Confédération canadienne en 1867. À ce moment-là, le gouvernement crée le ministère des Travaux publics. Une marque de franchise postale apparaît dans les années 1860; il s'agit d'un cercle en noir contenant les mots «Public Works», une marque «Free», des initiales «J.M.» ? et «Canada». Il y a eu, semble-t-il, deux variétés de cette marque de franchise, selon la grandeur du tampon «Free».

L'enveloppe présentée (illustration #20) ici montre la frappe circulaire de franchise postale du ministère des Travaux publics apposée en noir sur une missive datant du 5 janvier 1863 (illustration #20a) tandis qu'au verso il y a le sceau du ministère des Travaux publics (illustration #20b). À partir de 1865, la marque de franchise montre un tampon FREE plus petit.

F) Milice et Défense

Lord Guy Carleton a créé la milice en 1777. En 1841, on trouvait deux Adjoints généraux adjoints de la milice pour chacune des parties du Canada-Uni : le premier pour le Bas-Canada et l'autre pour le Haut-Canada. Une marque de franchise postale apparaît en 1861 : un double cercle contenant les mots

«MILITIA DEPARTMENT CANADA» et au centre «FREE». Lors de la formation de la Confédération canadienne, on crée le ministère de la Milice et de la Défense. Trois plis illustreront l'officine gouvernementale de la milice et de la défense : Montréal en 1847 (illustration #21), Québec en 1860 (illustration #22) et Montréal 1864 (illustration #23).

Le premier pli date du 30 avril 1847 (illustration #21) et il origine de Montréal. On lit, dans le coin inférieur gauche du pli, les inscriptions manuscrites habituelles : les initiales de l'envoyeur sur la première ligne, à savoir «E.(tienne) P.(aschal) T. (aché)»; tandis que sur la deuxième ligne on voit son poste : «D.(eputy) A.(djendant) G.(eneral)». Le futur père de la Confédération occupa cette fonction pour le Bas-Canada de 1846 à 1848.

Le deuxième pli, daté du 25 juillet 1860 (illustration #22), origine cette fois-ci de Québec. Cette enveloppe présente, toujours dans le coin inférieur gauche, les inscriptions manuscrites habituelles : les initiales de l'envoyeur sur la première ligne, à savoir «D.(?) A.(?) M.(cDonell)»; tandis que sur la deuxième ligne on voit son poste : «D.(eputy) A. (djendant) G.(eneral)». Il occupa cette fonction pour le Haut-Canada entre les années 1846 à 1861.

Le troisième pli (illustration #23), en date du 5 avril 1865 et originant de Québec, présente le cachet du double cercle mentionné précédemment et apposé en noir ainsi qu'une marque «FREE» supplémentaire.

G) Arpenteur général et Terres de la couronne

Le poste d'Arpenteur général (Surveyor General) fut créé en 1787. En 1845, celui-ci fut intégré aux «Terres de la Couronne». On a trouvé plusieurs tampons de cette officine gouvernementale. Il existait, dans les années 1860, une petite marque de franchise postale contenant les mots «C.L.D. / FREE» toujours apposée en noir et également un tampon «FREE» avec le nom du Commissionnaire adjoint Andrew Russell et les initiales de son poste : «FREE / A. RUSSELL / A(ssistant) C(ommisionnaire) C(rown) L(ands)». En 1867, Andrew Russel se retrouva aux «Crown Lands» de la Province de l'Ontario. En effet, à la Confédération les provinces devinrent responsables des Terres de la couronne. Quatre plis se rapportent à cette officine gouvernementale des Terres de la couronne : Kingston en 1841 (illustration

#24), Montréal en 1849 (illustration #25), Trenton en 1849 (illustration #26) et Ottawa en 1865 (illustration #27).

Le premier pli, datant de 1841 et originant de Kingston, ne présente (illustration #24) que des inscriptions manuscrites dans le coin inférieur gauche traditionnel. En premier lieu, les abréviations de la fonction de l'envoyeur : «Suv(eyor) Gen(era)l's Office».

Le deuxième pli, huit ans plus tard et venant cette fois-ci de Montréal, contient un peu plus d'informations (illustration #25). D'abord les initiales de l'officine gouvernementale : «C(rown) L(ands) D(epartment)»; ensuite, les initiales de son envoyeur : «T.(ancrède) B.(outhiller)». Ce personnalité politique de Saint-Hyacinthe occupa la fonction du Commissaire adjoint des Terres de la couronne, de 1841 à 1850.

Le troisième pli (illustration #26), apparu en 1859 et originant de Trenton, montre la petite marque de franchise postale des Terres de la couronne. Il y a, dans ce tampon, les éléments suivants : «C(rown) L(ands) D(epartment)»; ensuite le mot «FREE» (illustration #26a). Au verso, le sceau du Crown Lands (illustration #26b).

Le quatrième et dernier pli (illustration #27) d'Ottawa en 1865 porte le tampon personnel du fonctionnaire Andrew Russel donnant droit à la franchise postale (illustration #27a). Tandis qu'au verso, il y a un magnifique sceau du Crown Lands Department du Canada (illustration #27b).

H) Bureau de l'éducation

En 1841, Louis-Hippolyte La Fontaine fit adopter une loi sur l'éducation. Il se crée alors deux bureaux d'Éducation pour chacune des parties du Canada-Uni : un pour le Bas-Canada et l'autre pour le Haut-Canada.

Au Bas-Canada, le bureau de l'éducation est basé à Montréal et il n'a pas droit à franchise postale (droit réservé au siège du Gouvernement). Il est dirigé par un surintendant de l'Instruction publique dépendant du Secrétariat provincial. Il existe une marque circulaire de diverses couleurs (bleu, rouge et vert) contenant les mots suivants «PAYÉ / BUREAU DE L'ÉDUCATION». Après la Confédération, ce bureau passe sous la juridiction provinciale. En 1875 sous la

pression des autorités religieuses, ce ministère fut aboli par le premier ministre, Boucher de Boucherville. Nous présentons cette marque sur un pli d'août 1864 déposé à Montréal et adressé à l'Islet (illustration #28).

Christiane FAUCHER,
Fauteuil MARGUERITE FORTIN,
Œuvre de réception.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

* Fred Jarrett, *Stamps of the British North America*, Quaterman Publications, Inc., 1975, section «Departmental Franks», pp. 559 à 562;

* *Political appointments Parliaments and elections in the province of Canada from 1841 to 1867*, edited by N. Omer Côté, second edition, enlarged, Ottawa, G.E. Desbarats, 1866;

* *Political appointments Parliaments and the judicial bench in the Dominion of Canada 1867 to 1895*, edited by N. Omer Côté, Ottawa, Thoburn & Co, 1896;

ILLUSTRATIONS

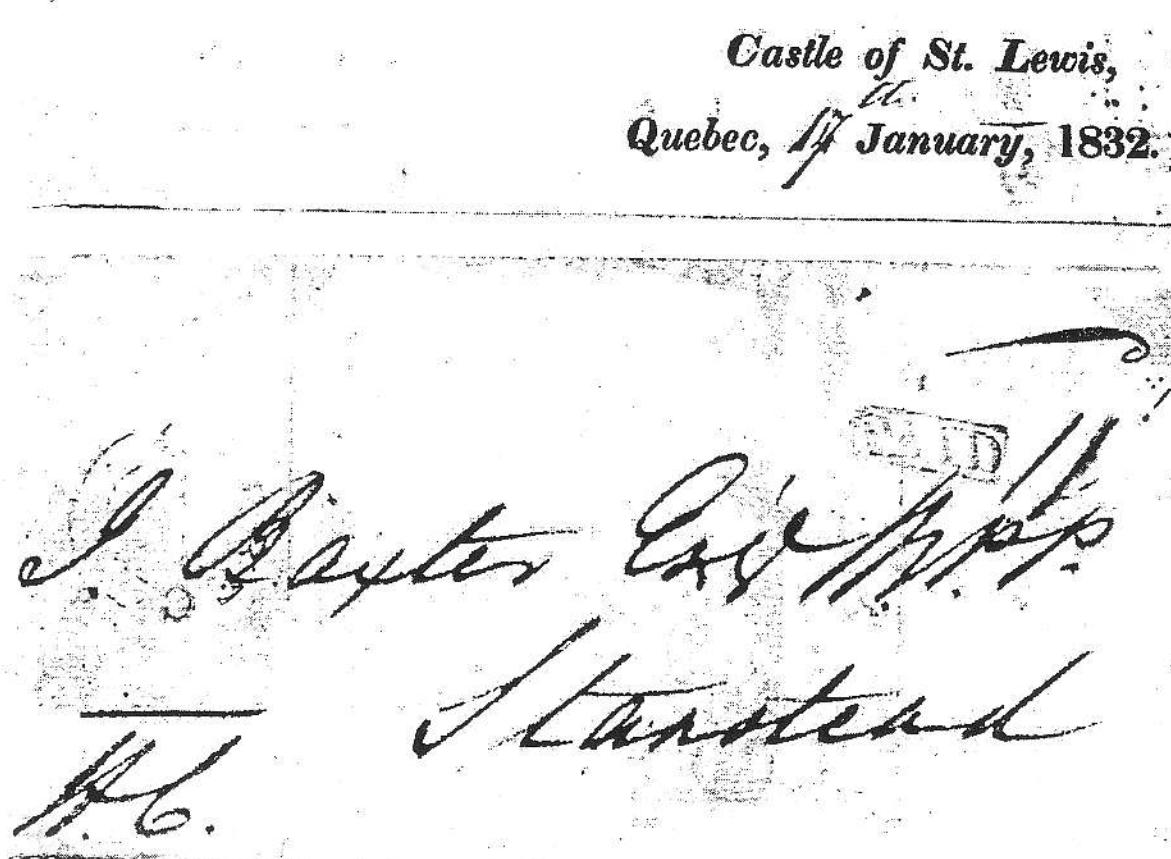


Illustration #01

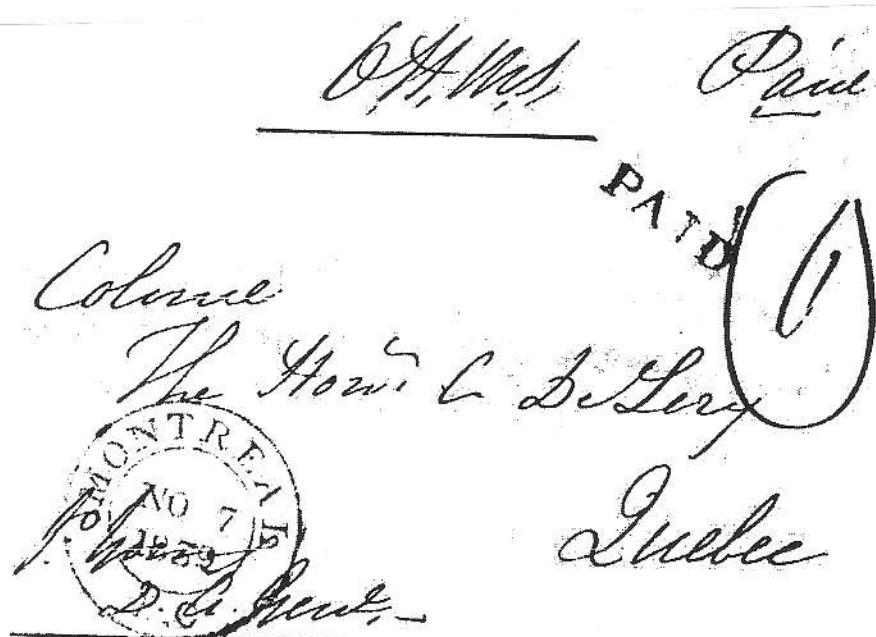


Illustration #02

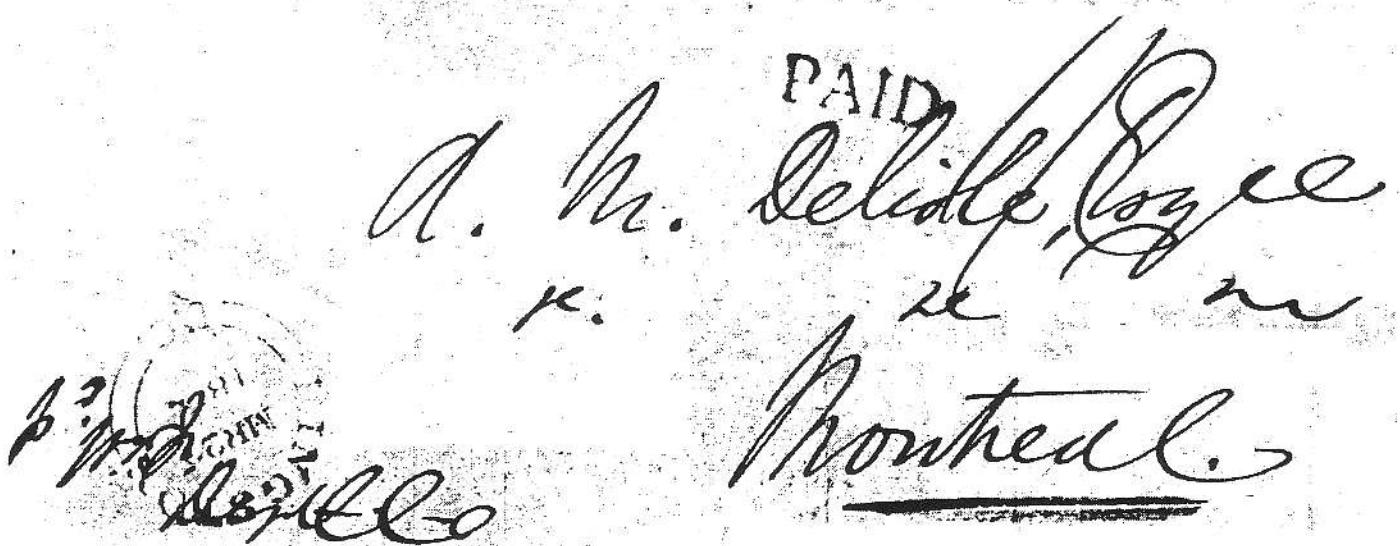


Illustration #03

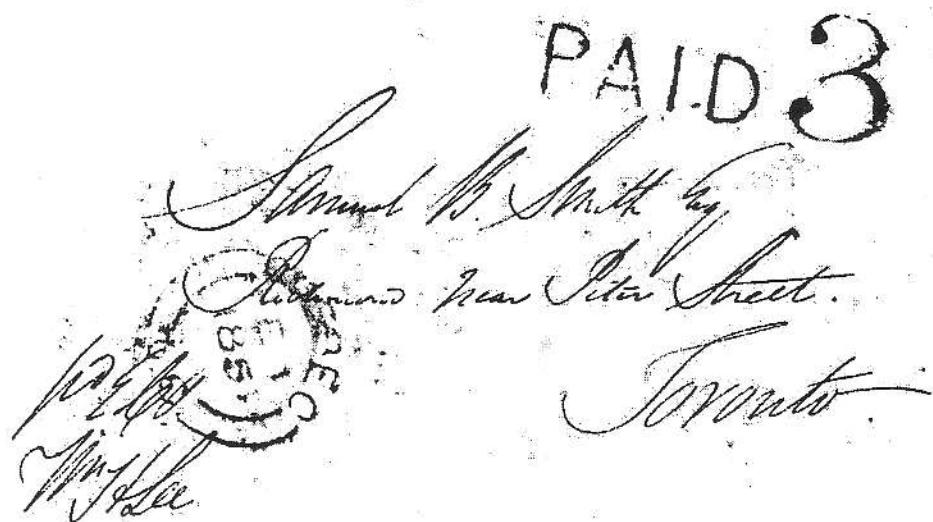


Illustration #04a



Illustration #04b

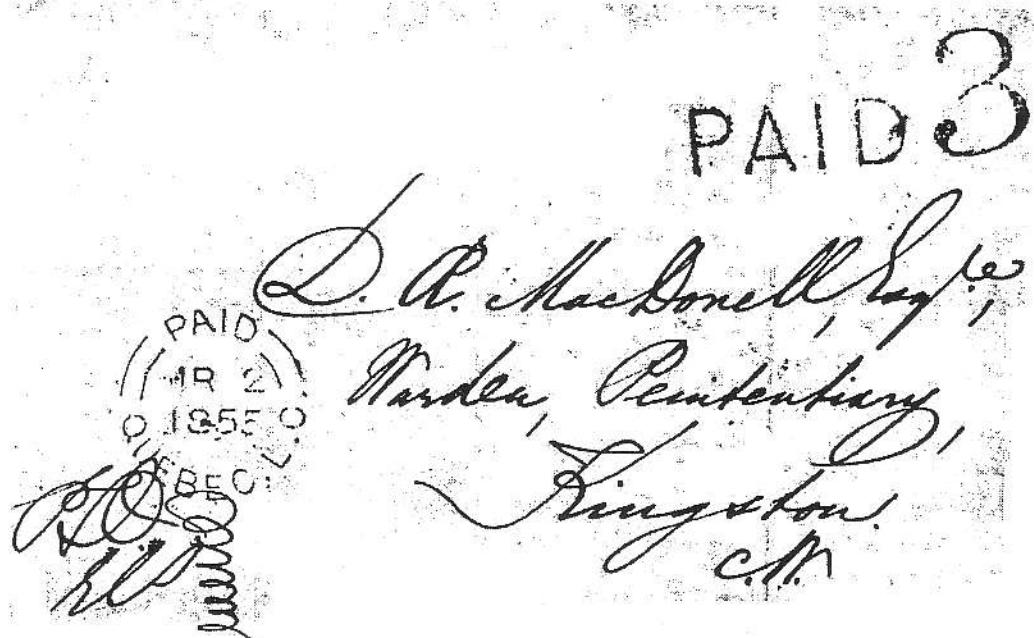


Illustration #05

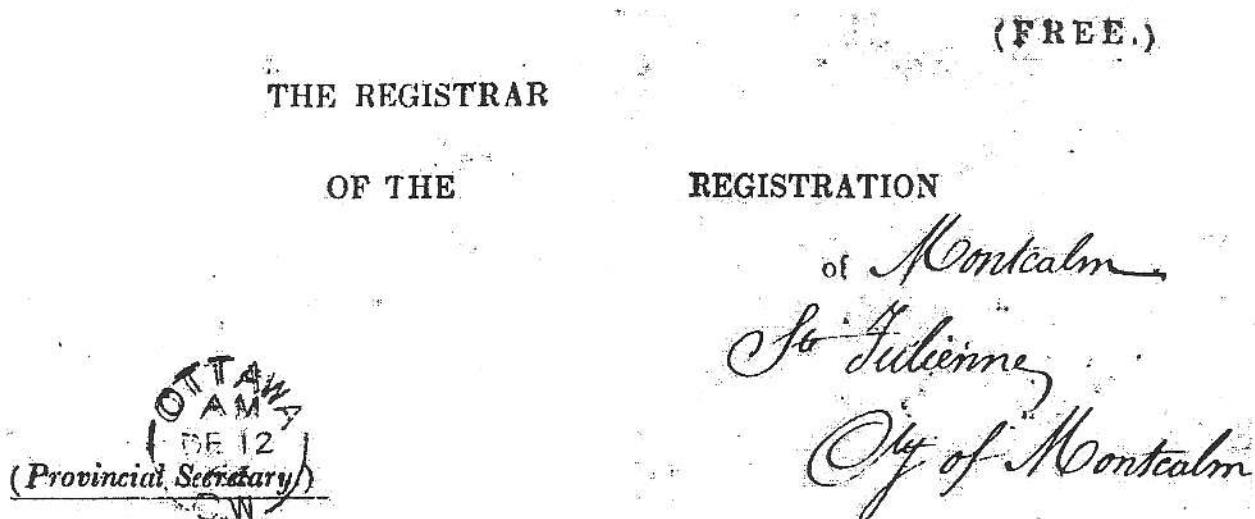


Illustration #06

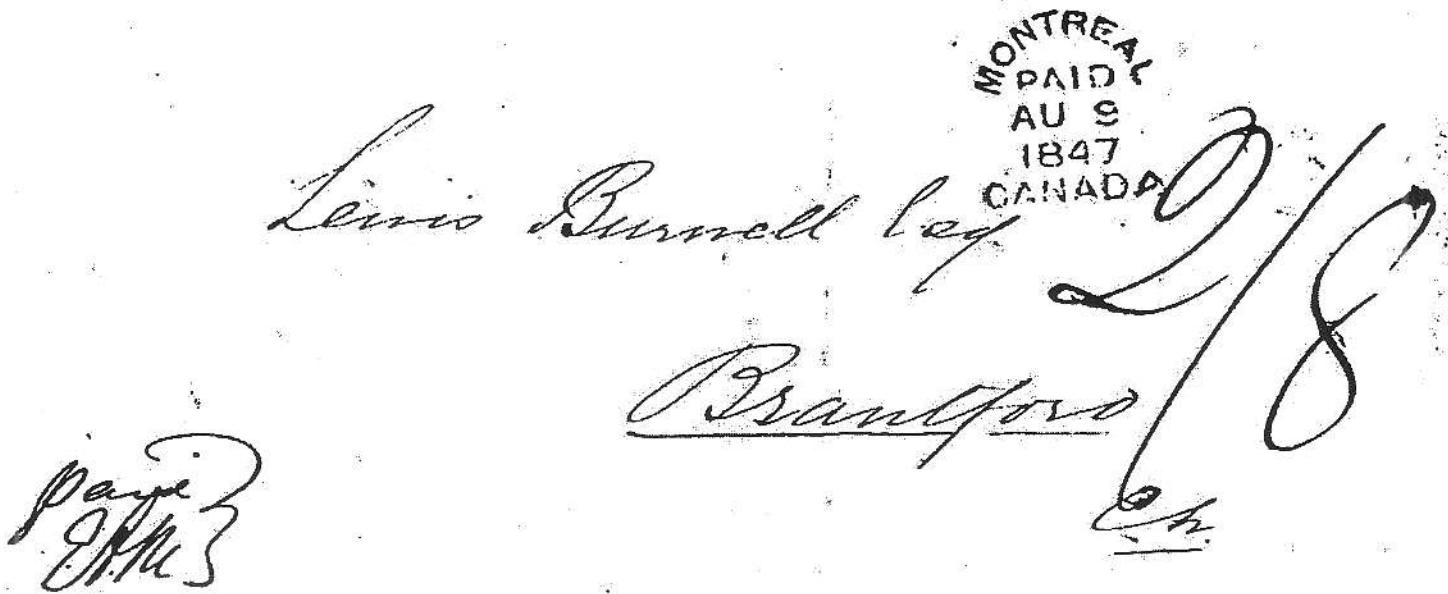
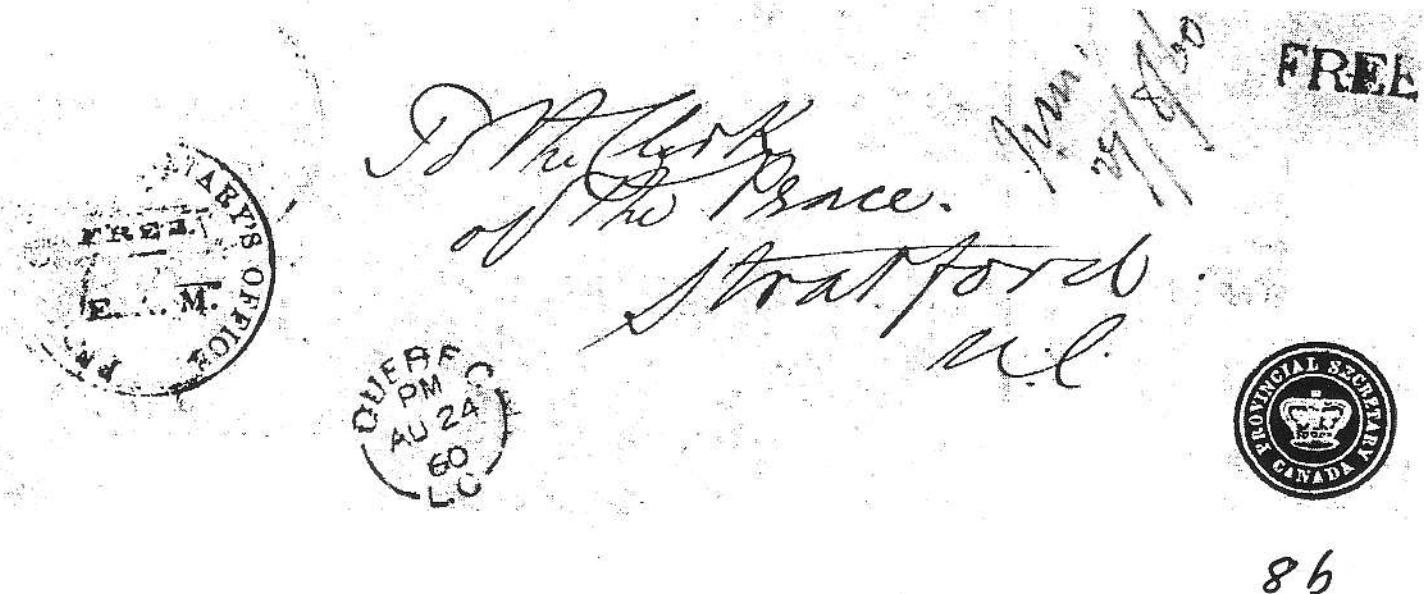


Illustration #07



86

Illustrations #08a et #08b

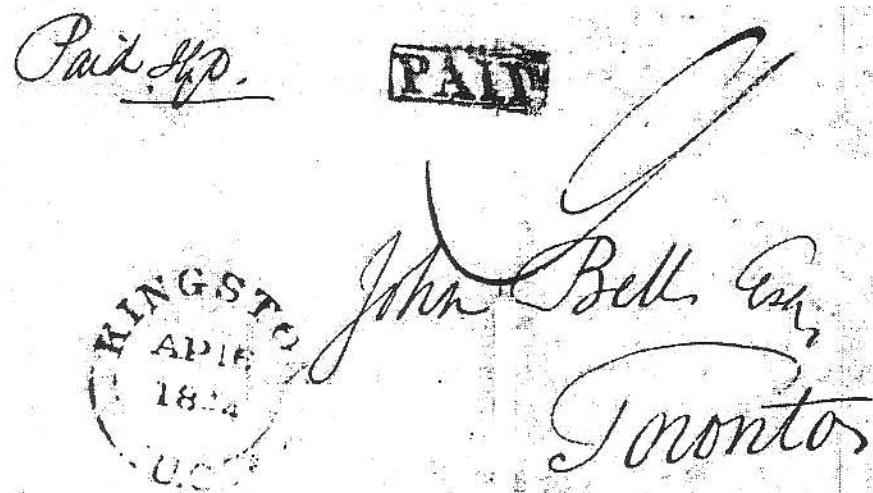


Illustration #09

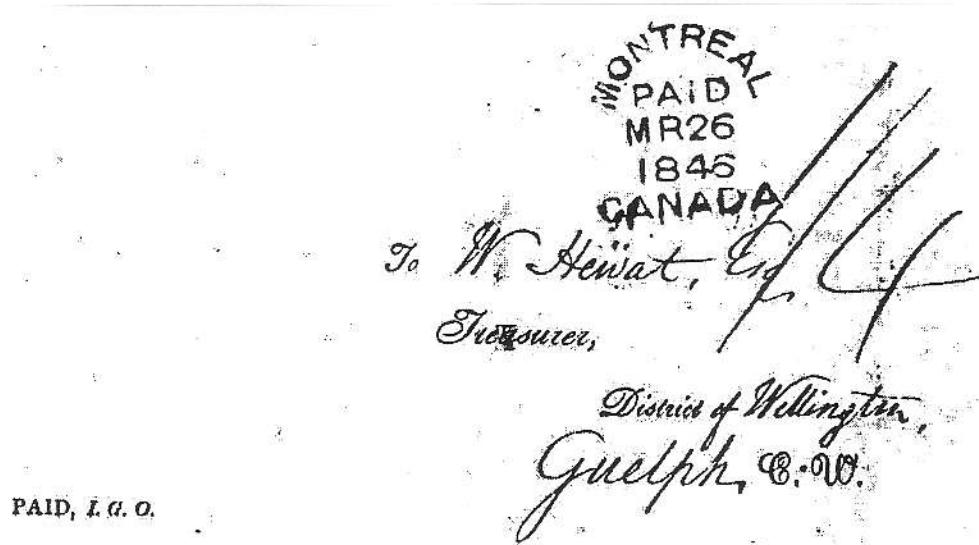
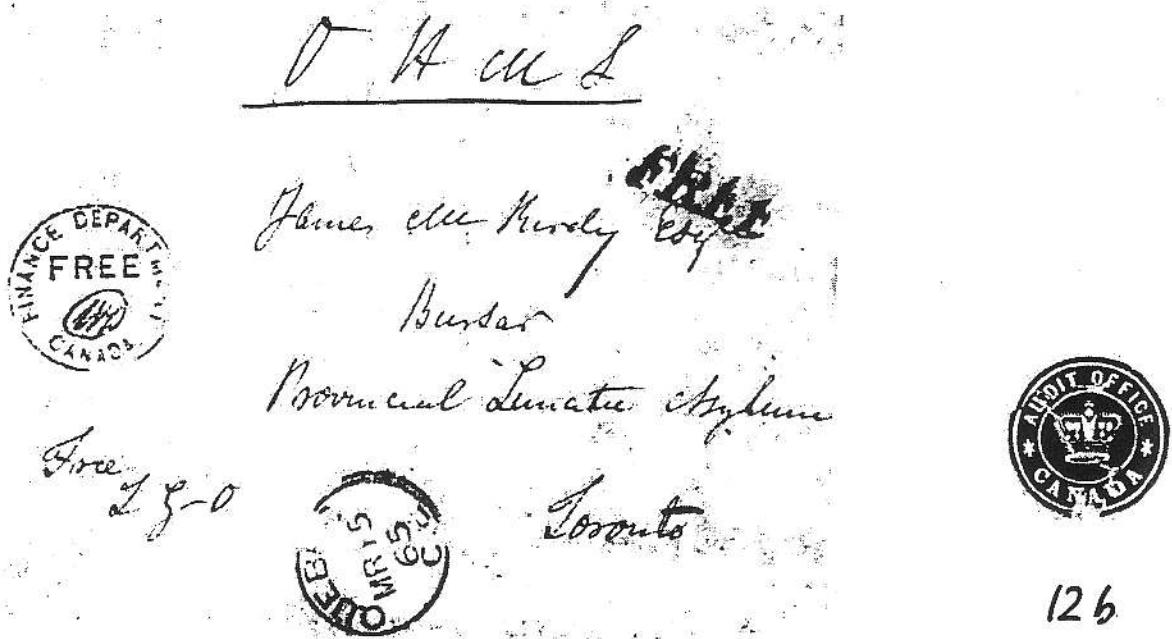


Illustration #10



Illustration #11



Illustrations #12a et #12b

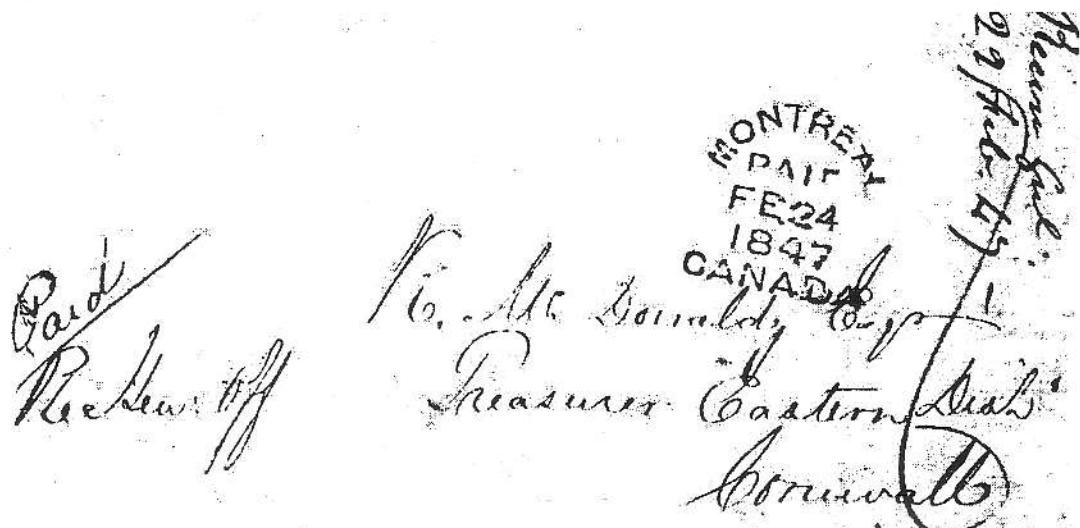


Illustration #13



146

Illustrations #14a et #14b

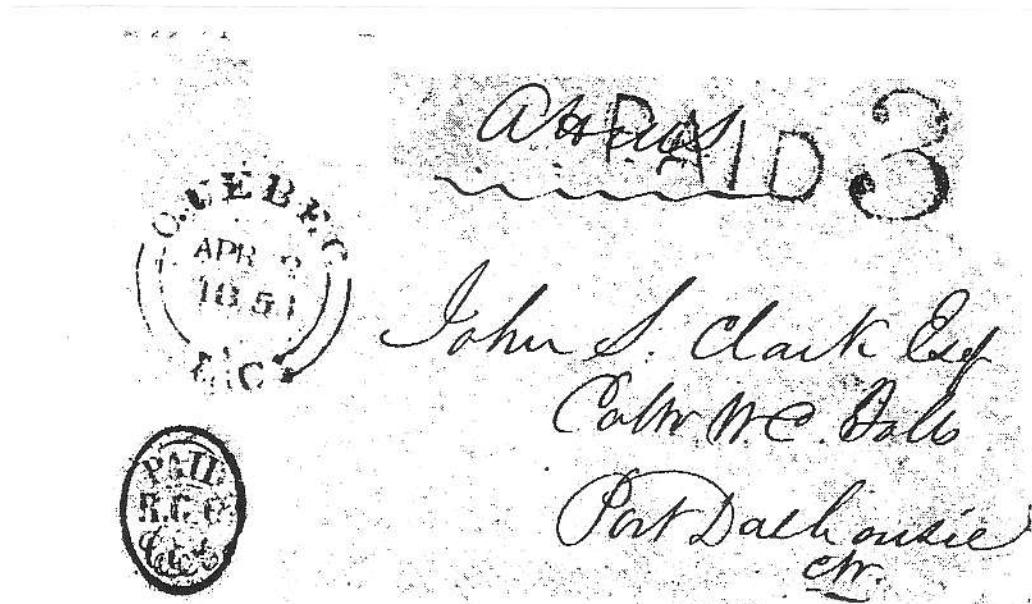


Illustration #15

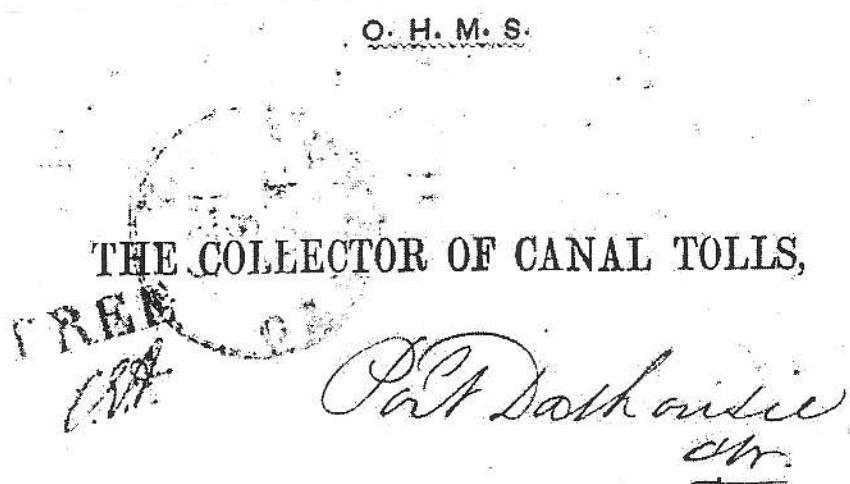


Illustration #16

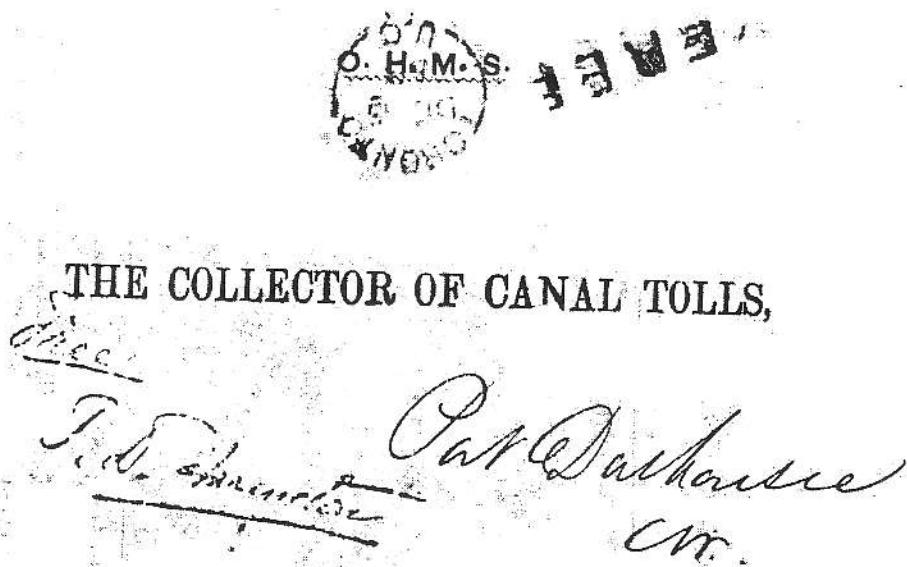
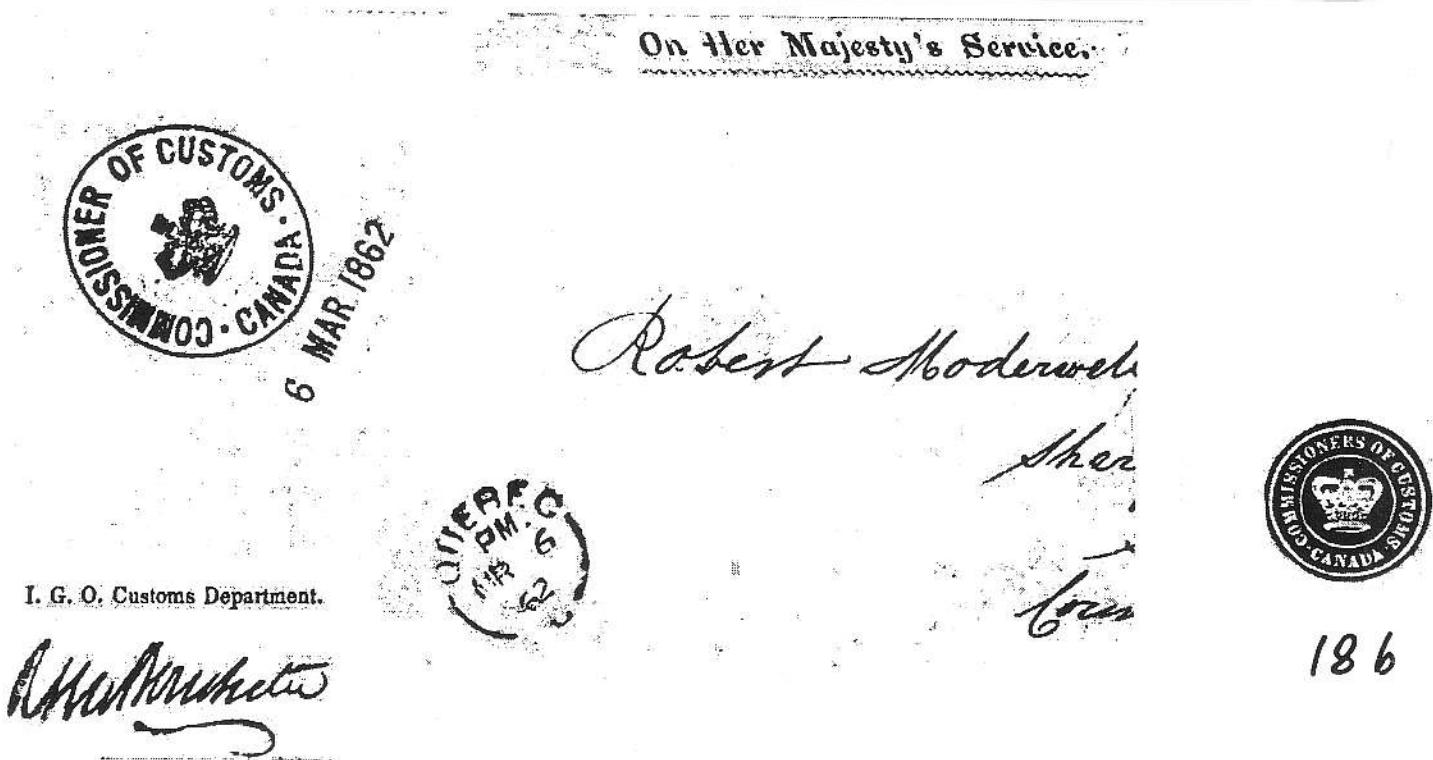
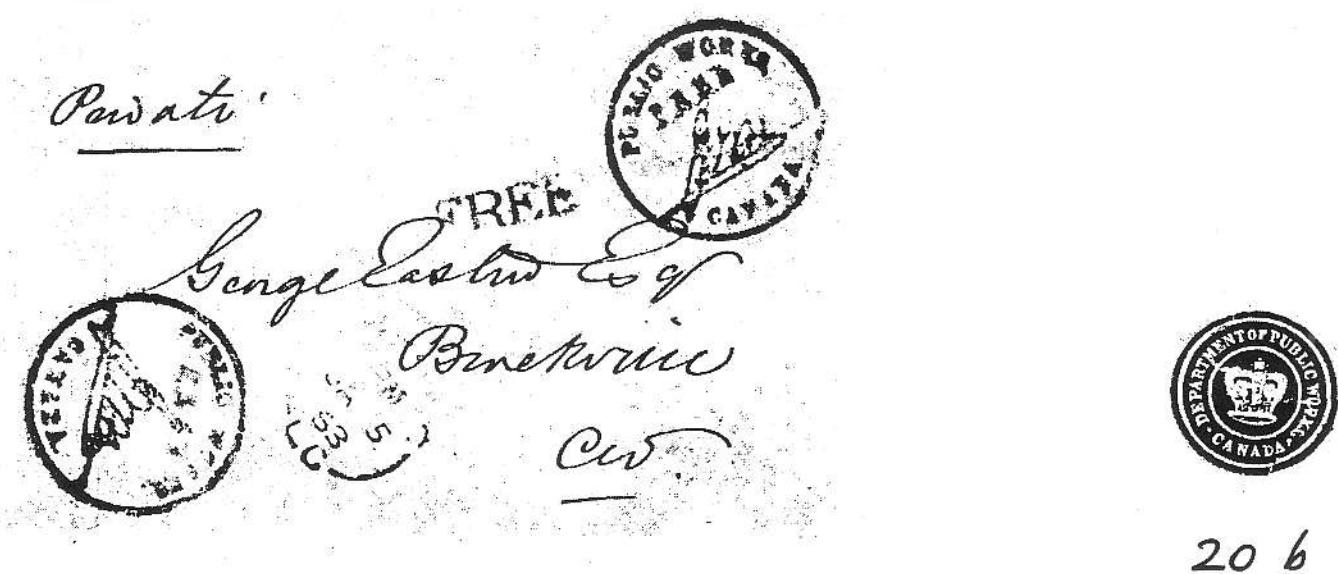


Illustration #17



Illustrations #18a et #18b



Illustrations #20a et #20b

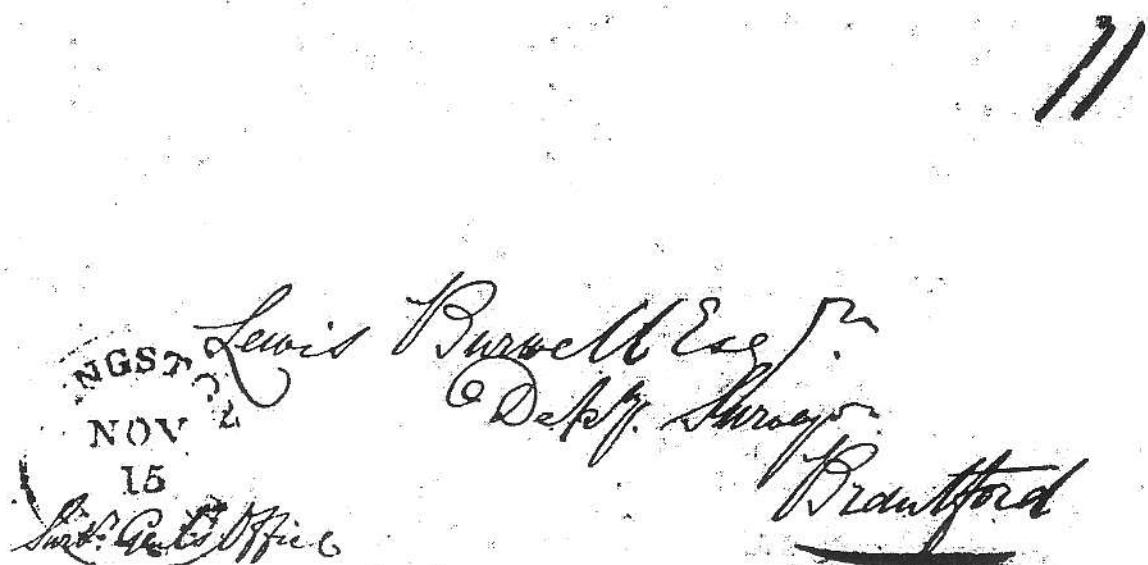


Illustration #21

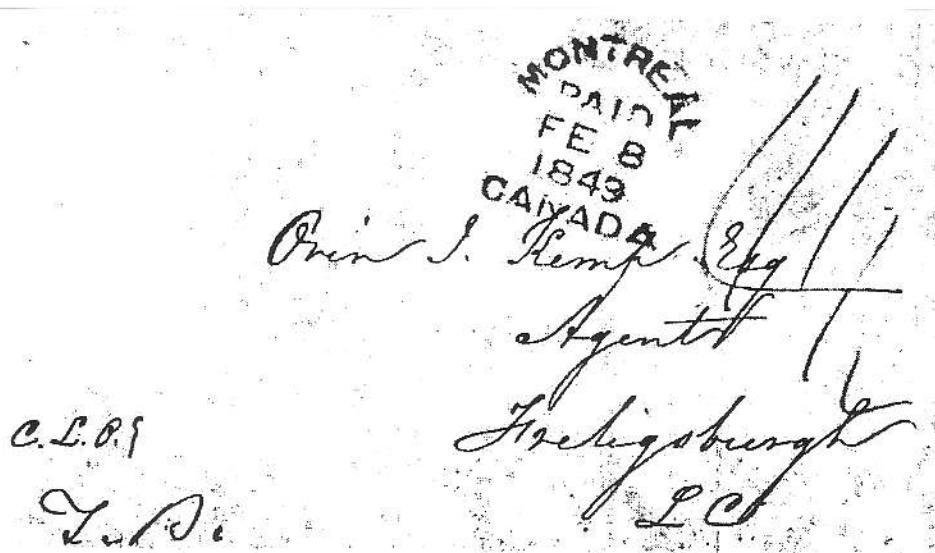
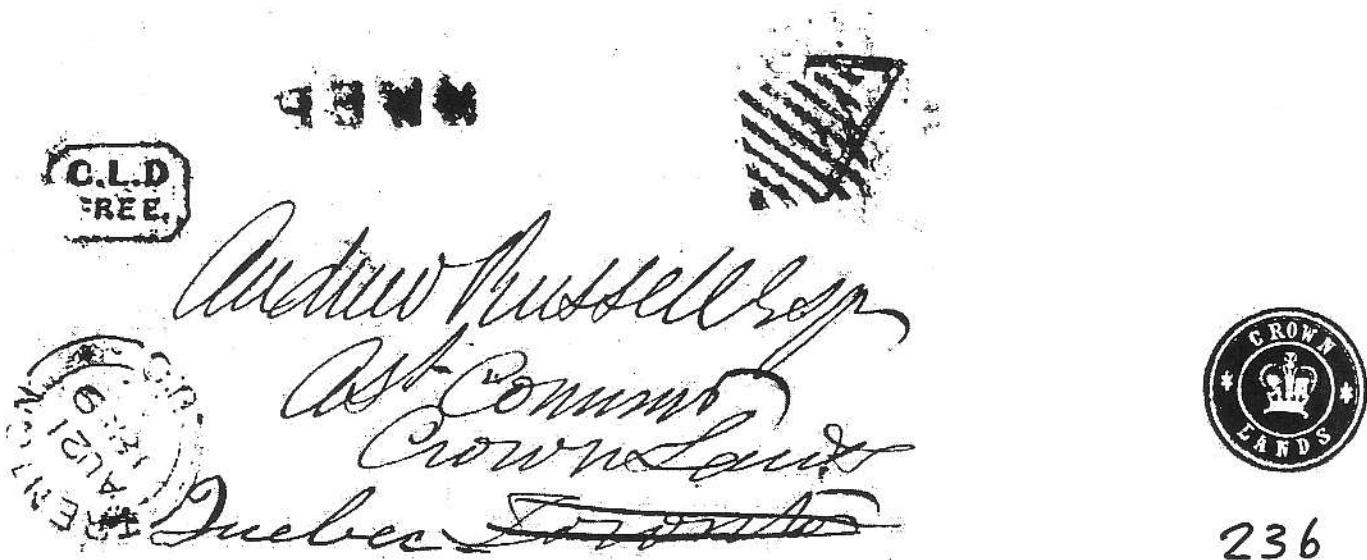
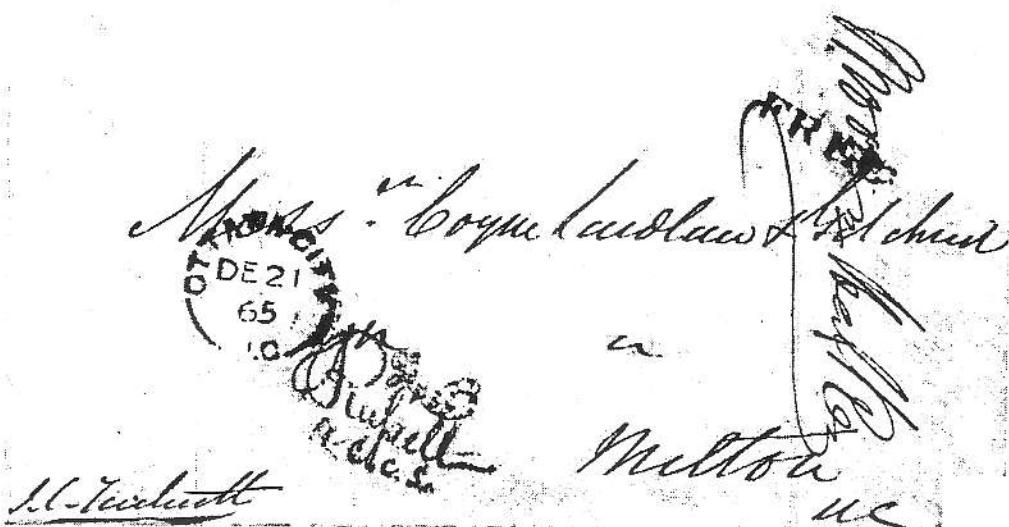


Illustration #22



Illustrations #23a et #23b



24 b

Illustrations #24a et #24b

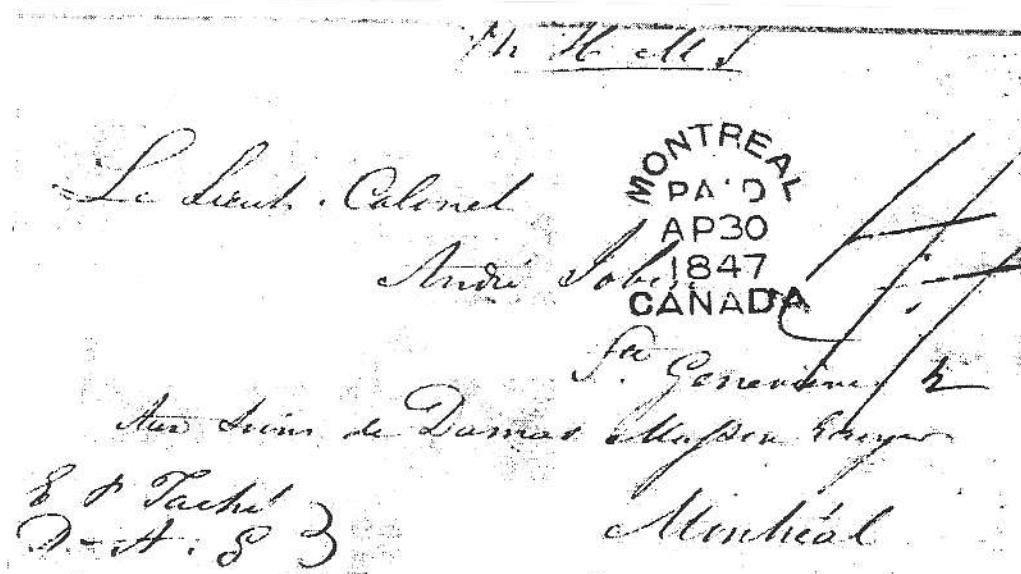


Illustration #25

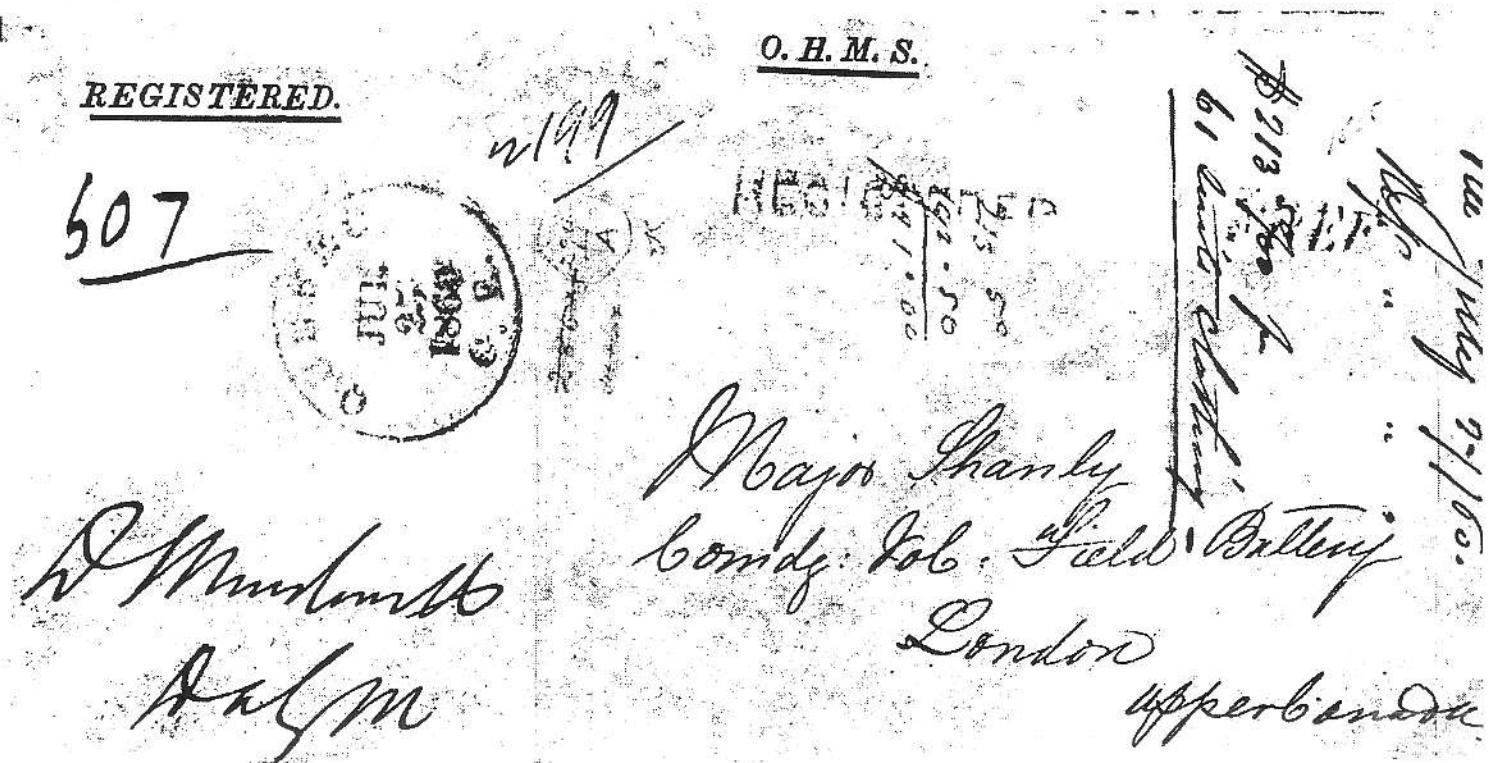


Illustration #26

Lieutenant George Neville du Chesne



Lieutenant
FREE

Illustration #27



Illustration #28